

ESOP 2024

En marge de l'annonce des résultats 2023, le Groupe Airbus a validé l'opération ESOP 2024.

La grille d'actions abondées reste inchangée. **Le nombre maximum d'actions distribuées augmente fortement de 2,2 millions (en 2023) à 3,5 millions.** C'était une demande de la CFE-CGC pour qu'un maximum de salariés puissent bénéficier d'ESOP en limitant le risque de sursouscription.

👉 La probabilité de sursouscription est donc fortement réduite cette année !

Actions achetées	Actions abondées	Nombre total d'actions	Réduction équivalente
5	5	10	50%
10	9	19	47%
15	12	27	44%
30	20	50	40%
60	35	95	37%
100	55	155	35%

Prix d'acquisition des actions :

- En **détention directe: 150,26 €**
- Dans le cadre du **PEG: 149,20 €**

Période de souscription :

- **22 février 8h au 07 Mars 17h30.**

Augmentation de capital et livraison des actions : **14 mars.**

Autre nouveauté cette année : **la période de détention obligatoire évolue** de la façon suivante :

- détention directe : **3 ans.**
- détention via le PEG : **5 ans** dont **3 ans sans arbitrage.**

La CFE-CGC œuvre depuis longtemps pour le développement de l'actionariat salarié.

C'est un puissant moyen pour **aligner les intérêts des actionnaires classiques à ceux des dirigeants et à ceux des salariés**, dopant la performance de l'entreprise au profit de tous.

Il permet d'**associer les salariés aux décisions du groupe** (via les votes de vos représentants ESOP aux résolutions de l'Assemblée Générale annuelle).

C'est aussi un sujet d'**harmonisation transnationale** au sein du groupe.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **vos représentants CFE-CGC au Conseil de Surveillance ESOP :**

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Laurent	LEGENDRE	Annie	SANCHEZ
Corinne	SCHEWIN	Laurent	SENDER
Thierry	PREFOL	Guillaume	BONNET
Christine	POLETTI	Françoise	VALLIN
Benoît	BOISROBERT	Gilles	ROCHERON
Michèle	BRIENT	Benoît	JOLIVEL
Cédric	PLUQUIN		

